

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

	Date	Heure	Numéro	Département(s)
<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:</i>	05.12.2013		-	DDTE
	Annule et remplace			

Auteur(s): Commission Police du commerce, établissements publics et tourisme	Lié à:
Titre: Projet de loi sur les établissements publics (LEP)	ad 13.003
<p>Contenu:</p> <p>Amendement du Conseil d'Etat</p> <p>Article 43, al. 5</p> <p><u>Déplacé à l'art. 41, al. 2</u></p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

